



École Hudon-Ferland,
Sainte-Hélène et
Saint-Louis de Saint-Joseph

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

École Hudon-Ferland / Sainte-Hélène / Saint-Louis de Saint-Joseph

Le lundi 26 septembre 2022 - 19 h
Saint-Joseph

PREMIÈRE SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

*Tous les documents ont été transmis par courriel.

Ordre du jour

1. Mot de bienvenue et vérification du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Présentation des règles de régie interne
4. Élire les différents rôles au sein du Conseil d'établissement
 - 4.1. Élection d'un(e) président(e) du conseil d'établissement
 - 4.2. Élection d'un vice-président(e) du conseil d'établissement (nouveau Loi 40)
 - 4.3. Désignation d'un(e) secrétaire
 - 4.4. Désignation d'un(e) trésorier(e)
 - 4.5. Choix du représentant de la communauté
5. Formulaire de dénonciation d'intérêts – À signer
6. Formulaire des représentants au conseil d'établissement – À signer
7. Points de décision
 - a. Liste des activités éducatives nécessitant un changement aux heures régulières ou un déplacement hors du terrain de l'école / APPROBATION;
 - b. Prêt des locaux / APPROBATION
8. Points d'information
 - a. Direction
 - i. Analyse des résultats du plan d'action / INFORMATION
 - b. Trésorière
 - c. Personnel enseignant
 - d. Personnel de soutien
 - e. Personnel professionnel
 - i. Plan d'action pour prévenir et contrer l'intimidation et la violence à l'école / ADOPTION
 - f. Responsable du service de garde
 - i. Suivi traiteur

- g. O.P.P.
 - i. 3 O.P.P pour nos milieux
 - h. Comité de parents
9. Correspondance
 10. Autres sujets
 - a.
 - b.
 11. Question du public
 12. Levée de l'assemblée.